

LE RASSEMBLEUR



Alliance de la Fonction publique du Canada
Public Service Alliance of Canada

EN ROUTE VERS LA VICTOIRE



DANS CE NUMÉRO

- Négociations 101
- Nos réalisations
- Créer des milieux de travail diversifiés et inclusifs

CONVENTION DE LA POSTE - PUBLICATIONS N° 40062596
RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT
ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À
ALLIANCE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
233, RUE GILMOUR
OTTAWA ON K2P 0P1

| | | |
|-------------------|---|--------------------|
| CANADA |  | POSTES |
| POST | | CANADA |
| Postage paid | | Port payé |
| Publications Mail | | Poste-publications |
| 40062596 | | |

Aidez-nous à garder contact!

Vous avez déménagé, changé de numéro de téléphone ou de courriel personnel?

Assurez-vous de mettre à jour vos coordonnées à syndicatafpc.ca/user ou en composant le 1-888-604-7722.

Pour ne rien manquer



syndicatafpc.ca
inscrivez-vous-liste-diffusion



facebook.com/afpcnational



[@psacafpc](https://instagram.com/psacafpc)



[@psac_afpc](https://twitter.com/psac_afpc)

Vol. 16, numéro 1 · 2022

DANS CE NUMÉRO

Ces victoires qui nous rendent plus forts 3

Notre syndicat a le vent en poupe 3

Négociations 101 4 - 5

Ce qu'en disent nos membres 4 - 5

Les négociations au fédéral font défaut.
Il faut régler ça. 6

Ensemble vers la victoire 7

Créer des milieux de travail diversifiés
et inclusifs 7

Des victoires pour tout le monde! 8

Le Rassembleur est une publication de l'Alliance de la Fonction publique du Canada. Comptant 215 000 membres, l'AFPC est l'un des plus grands syndicats du pays. Elle est affiliée au Congrès du travail du Canada et à l'Internationale des services publics.

Rédactrice en chef : Tasia Brown

Rédacteurs principaux : Izzy Pouliot et Michael Aubry

Collaboratrices : Laila Malik, Ruth Greer and Seema Lamba

Conception, présentation et production : Ruth Greer, Shannon Hawn

Page couverture : Shannon Hawn

Traduction : Services linguistiques de l'AFPC

ISSN : 1718-8679

Alliance de la Fonction publique du Canada
233, rue Gilmour, Ottawa ON K2P 0P1
613-560-4200

This publication is also available in English under the title **Our Union Voice**.



ÉDITORIAL

L'AFPC gagne en force pour affronter l'avenir

Les dernières années ont été difficiles pour la main-d'œuvre canadienne. La pandémie a bouleversé le monde du travail et poussé bien des gens à leurs limites. Aujourd'hui, elle est à blâmer pour la hausse alarmante du coût de la nourriture et des prix à la pompe, et bien des familles peinent à joindre les deux bouts.

Devant l'incertitude, on ne sait pas toujours vers qui se tourner pour obtenir de l'aide. C'est le cas des travailleuses et des travailleurs précaires et marginalisés, qui sont les plus touchés.

Chose certaine, la meilleure façon qu'ont les personnes salariées de se protéger et d'obtenir des salaires décents qui suivent l'inflation galopante, c'est de grossir les rangs d'un syndicat puissant et organisé.

Grâce au poids des syndicats à la table de négociation, leurs membres sont mieux rémunérés et plus en sécurité au travail. Voilà pourquoi, devant l'incertitude grandissante face à l'avenir et à la situation économique du pays, de plus en plus de travailleuses et travailleurs se tournent vers l'AFPC. Depuis le dernier congrès national en 2018, le nombre de membres est passé à 230 000, soit plus de 30 000 nouveaux membres de partout au pays.

Et l'AFPC ne fait pas cavalier seul : après des années de recul progressif, le taux de syndicalisation au pays a bondi durant la pandémie, surtout dans les secteurs les plus touchés comme la santé et le commerce au détail. En 2021, il se chiffrait à 30,9 %.

Beaucoup de nouveaux membres de l'AFPC proviennent d'autres secteurs vulnérables (universités, industrie du jeu, organismes sans but lucratif), où



Photo : MIV Photography

la sécurité d'emploi est précaire et le travail principalement contractuel.

C'est dans ces secteurs que l'AFPC a remporté récemment ses plus grandes victoires : meilleurs salaires, stabilité d'emploi, accès aux congés parental et de maternité et uniformité des droits de scolarité.

Au cours des prochains mois, notre pouvoir de mobilisation et de négociation de contrats béton sera mis à l'épreuve. L'inflation n'ayant pas terminé sa course, l'AFPC compte sur la solidarité et la ténacité de ses membres pour contrer les suppressions de postes et les mesures d'austérité, et obtenir des salaires et des conditions de travail équitables.

Étant l'un des principaux syndicats canadiens, l'AFPC a le pouvoir de réaliser ces gains et bien d'autres. Or, son pouvoir dépend de la volonté de ses membres à se mobiliser et à se battre à ses côtés. Je vous exhorte donc tous et toutes à vous intéresser aux négociations, à appuyer votre équipe de négo et à agir pour changer les choses.

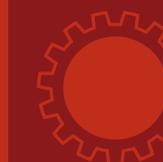
En toute solidarité,

Chris Aylward, président national

Congrès national de l'AFPC 2022 : En avant pour le changement

Le 19^e congrès national triennal se tiendra en mode virtuel les 26 et 27 mai et du 30 mai au 3 juin. Des membres de partout au pays se rassembleront et fixeront le cap pour les deux prochaines années. Les personnes déléguées approuveront le budget 2022-2024 de l'AFPC, discuteront des problèmes rencontrés par nos membres et débattront des résolutions qui nous permettront de bâtir un syndicat plus fort.

Restez au courant des dernières nouvelles du congrès à syndicatafpc.ca/congres-2022. Et suivez-nous dans les médias sociaux!



Ces victoires qui nous rendent plus forts

De nombreux gains pour les travailleuses et travailleurs ont été réalisés dans les dernières années. Comme la plupart de nos membres sont actuellement en négociation, luttant pour de meilleures conditions de travail et des salaires décentes, nous en profitons pour rappeler l'importance de la mobilisation ainsi que le pouvoir de l'action politique, qui ont mené à des victoires majeures pour les membres de l'AFPC.

Se mobiliser, c'est payant

S'attaquer aux mauvaises décisions de l'employeur, c'est possible. Parlez-en aux membres du groupe FB, des Services frontaliers, qui ont dénoué l'impasse à la table de négociation après seulement 36 heures de grève du zèle. Ils se sont mobilisés et ont conclu une entente qui a profité à presque 9 000 membres.

Du côté du fiasco Phénix, nous avons prouvé notre force collective à la table de négociation : nous avons obtenu 2 500 \$ en dédommagement général — un montant nettement supérieur à ce que d'autres agents négociateurs ont pu obtenir — et l'annulation du recouvrement des montants bruts.

L'engagement des membres de l'AFPC a aussi permis de ramener dans le secteur public 130 emplois à l'Agence du revenu du Canada. Ces postes avaient été discrètement confiés au privé, mais l'AFPC a mené une campagne victorieuse contre cette privatisation.

En avant pour l'équité

En vue de changer la culture dans nos milieux de travail, l'AFPC travaille à éliminer les obstacles auxquels font face les groupes marginalisés. Nous avons créé un groupe de travail national sur l'équité entre les genres, fait pression avec succès pour l'adoption d'une loi fédérale sur l'équité salariale et remporté une grande victoire en obtenant pour nos membres l'accès au congé 699. Nous avons aussi fait campagne, avec succès, pour des services de garde d'enfants universels.

De plus, nous avons obtenu des améliorations majeures dans nos conventions collectives. De nombreuses unités ont négocié des mesures de protection contre la violence et le harcèlement sexuel, telles que des congés payés pour les victimes de violence familiale et des mesures de protection avec garantie d'anonymat. Bien d'autres ont négocié un congé pour pratiques autochtones traditionnelles. Et finalement, plusieurs groupes ont modifié le libellé de leur convention collective pour le rendre plus inclusif.



Piquet d'information de membres du groupe FB, à Cornwall, en Ontario.

Le secteur postsecondaire s'agrandit

Le secteur postsecondaire des sections locales à chartre directe s'agrandit grâce à l'adhésion des nouveaux membres de l'École de technologie supérieure, de l'Université Saint-Paul, de l'Université de la Saskatchewan et de l'Université de l'Ontario. Et les résultats sont clairs : des salaires bonifiés, la reconnaissance du statut d'employé et de meilleures conditions de travail ont été obtenus pour ces plus de 30 000 membres qui ont choisi l'AFPC.

Et dans une victoire historique, l'AFPC a mis fin aux droits de scolarité exorbitants pour ses membres étrangers inscrits au doctorat à l'Université Queens.

Un Nord plus fort

L'AFPC continue de négocier de solides conventions collectives pour ses membres dans le Nord, dont plus de 4 000 fonctionnaires du Syndicat des employé-e-s du Nunavut. Ils ont obtenu des hausses salariales et l'amélioration de l'indemnité de vie dans le Nord, gains très importants puisque le coût de la vie est de 46 % plus élevé dans cette région.

Collaboratrice : Rosane Doré Lefebvre

NOTRE SYNDICAT A LE VENT EN POUPE

L'AFPC est née en 1966, lorsque l'Association du Service civil du Canada et la Fédération du Service civil du Canada se sont unies pour augmenter leur pouvoir à la table de négociation.

Aujourd'hui, nous tirons notre force non seulement des fonctionnaires fédéraux, mais de dizaines de milliers d'autres membres provenant de différents secteurs et milieux de travail.

L'AFPC n'a pas fini de grandir. Ses 230 000 membres vivent et travaillent dans presque toutes les petites et grandes collectivités du pays, ainsi qu'à l'étranger. Leurs efforts conjugués aident à améliorer nos conventions collectives, nos milieux de travail et nos communautés.

Nous puisons aussi notre force dans la diversité de notre effectif. Nos membres, qui font partie de plus de 300 unités de négociation différentes, aident à assurer la bonne marche du pays. Voici qui les emploie.

- **Conseil du Trésor et agences** : nos membres, qui représentent la grande majorité des personnes travaillant dans le secteur public fédéral, fournissent une vaste gamme de programmes et de services essentiels.
- **Autres employeurs du secteur public fédéral** : sociétés d'État et organismes financés par le gouvernement, comme la Monnaie royale, le Bureau du vérificateur général, Postes Canada et le Parlement.
- **Transports** : aéroports, ports et administrations de pilotage dans toutes les provinces et tous les territoires. En participant à la gestion des voies aériennes du Canada, nos membres contribuent au dynamisme du secteur des transports.
- **Nord** : gouvernements territoriaux, municipalités, secteur privé et autres employeurs du secteur public fédéral au Yukon, aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. L'AFPC est le principal syndicat du Nord.
- **Secteur universitaire et scientifique** : enseignement, recherche et services administratifs dans les universités et les centres de recherche du pays. Il s'agit du secteur qui connaît la plus importante croissance à l'AFPC.
- **Services aux Autochtones** : collaboration avec les Premières Nations et les collectivités autochtones. Nos membres fournissent une gamme variée de services : soins de santé, logement, éducation, maintien de l'ordre et plus encore.
- **Secteurs parapublic et privé** : organismes sans but lucratif, fournisseurs de services sociaux et de santé, entrepreneurs du gouvernement, secteurs de la sécurité et des jeux de hasard, musées et d'autres milieux de travail.

Nous sommes fiers de rassembler des membres d'Esquimalt, de Saskatoon, de Gjoa Haven, de Sherbrooke, de Charlottetown et de partout ailleurs au pays pour former l'un des syndicats les plus importants et les plus puissants du Canada. Notre travail renforce presque tous les secteurs de l'économie et nous offrons de solides services publics à nos collectivités. Ensemble, nous améliorons le quotidien des Canadiens et des Canadiennes.

Collaborateur : Patrick Bragg

Négociations 101 : En route vers votre prochaine convention

LES NÉGOCIATIONS COMMENCENT AVEC VOUS

Les membres répondent à des sondages pour nous indiquer comment améliorer leur vie professionnelle, qu'il s'agisse d'une meilleure conciliation travail-vie personnelle, de salaires décents ou de mesures contre le harcèlement et la discrimination.

L'AFPC transpose leurs demandes en revendications, puis les membres les classent selon leur importance et élisent leur équipe de négo.

Conseil du Trésor et organismes : les membres font le même travail, mais lors d'une conférence nationale sur la négociation.

SE PRÉPARER À LA GRÈVE

Pendant un vote de grève, l'AFPC offre une formation en vue de la grève et établit sa stratégie. Les membres maintiennent la pression pour conclure une entente sans en arriver aux mesures de grève.



Conseil du Trésor et organismes : chaque partie peut demander la mise sur pied d'une commission de l'intérêt public, qui émettra des recommandations pour aider les parties à conclure une entente. Si elles n'y parviennent pas, le syndicat peut tenir un vote de grève.

FAIRE LA GRÈVE



Les membres peuvent faire une grève du zèle – soit travailler le strict minimum prescrit par leur contrat, cesser de travailler à certains endroits, organiser des journées de piquetage ou déclencher une grève générale. Pendant la grève, les membres reçoivent une indemnité de grève et d'autres avantages.

➤ Les négociations se poursuivent jusqu'à la conclusion d'une entente.



« La force et la mobilisation de nos membres ont porté notre équipe de négociation pendant les pourparlers. Grâce au soutien accordé aux questions d'équité, notamment au congé d'affirmation de genre, à la formation sur la lutte contre le racisme et à la prévention de la violence sexuelle, nous avons été en mesure de faire d'importantes avancées dans notre convention collective, malgré le projet de loi 124 et la législation régressive de l'Ontario en matière de plafonnement salarial. »

Astrid Hobill, présidente de la section locale 901 de l'AFPC à l'Université Queen's

COMPRENDRE CE QUI SE PASSE À LA TABLE



Les équipes de négo de l'AFPC et l'employeur échangent leurs propositions. Pendant ce processus, certaines revendications sont acceptées et d'autres, rejetées ou modifiées.

Conseil du Trésor et organismes : il y a aussi une table des enjeux communs où sont négociées des bonifications pour l'ensemble des membres du Conseil du Trésor.

**SOUTENIR
LES
NÉGOCIATIONS**

DÉCLARER L'IMPASSE

Si l'AFPC et l'employeur n'arrivent pas à s'entendre, les deux parties déclarent l'impasse et peuvent avoir recours à la conciliation ou à la médiation pour y remédier. En cas d'échec, le syndicat peut tenir un vote de grève.



Les équipes de négo ont besoin de votre soutien. Pendant les pourparlers, appuyez leur travail en vue d'obtenir une convention équitable en faisant pression sur votre employeur en ligne et en personne : participez à des rassemblements et à des journées d'action, faites du lobbying et portez des articles de l'AFPC au travail.

CONCLURE UNE ENTENTE DE PRINCIPE

Une fois que l'AFPC et l'employeur ont conclu une entente de principe, les membres doivent voter. Si la majorité la ratifie, on procède à la signature de la nouvelle convention collective.

➤ Si l'entente est rejetée, la grève se poursuit jusqu'à la conclusion d'une entente.

Collaboratrice : Louise Laporte

Avec une équipe de négo ouverte et accessible, chaque revendication a une chance de succès. À la dernière ronde, nos représentants étaient vraiment à l'écoute. Résultat : on a gagné une prime salariale importante pour nos membres. Maintenant, à la table, j'essaie d'être aussi disponible qu'eux, car je sais que ça fait toute la différence.»

Jimmy Mailhot, membre de l'équipe de négociation du groupe TC, secrétaire-trésorier de la section locale 10117 de l'UCET et président du Conseil régional de la Mauricie, pour l'AFPC-Québec.



Les négociations au fédéral font défaut.

Il faut régler ça.

Nos membres du secteur public fédéral nous demandent souvent pourquoi les négociations prennent des années, alors qu'il faut bien moins de temps pour conclure une entente dans d'autres secteurs. Ils veulent savoir pourquoi il faut faire pression sur l'employeur pendant des mois au lieu de débrayer lorsqu'il y a impasse à la table. Et lorsque leurs griefs vont en arbitrage, pourquoi est-ce si long avant d'obtenir une audience et un règlement?

Ce sont là des questions tout à fait légitimes.

La réponse — mais non pas la solution — se trouve dans la *Loi sur les relations de travail dans le secteur public fédéral* et d'autres lois comme la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* et la *Loi sur les relations de travail au Parlement*.

Ces lois régissent la négociation collective, l'embauche des fonctionnaires fédéraux et du personnel parlementaire, et le traitement des griefs. Elles alourdissent le processus et compliquent la vie des fonctionnaires qui réclament justice. Or, dans d'autres secteurs, les recours sont plus nombreux, plus justes et plus rapides.

C'est pourquoi l'AFPC est résolue à faire remplacer ces lois dépassées par d'autres, plus favorables aux fonctionnaires.

Quelle est l'incidence des lois sur la négociation?

En deux mots, ces lois empêchent les syndicats de faire aboutir les négociations rapidement et efficacement.

Lorsque les pourparlers échouent, le syndicat doit plaider sa cause devant une commission de l'intérêt public (CIP) avant que les membres puissent prendre des mesures de grève. Ce processus peut durer des mois. Enfin, les recommandations des CIP n'étant pas exécutoires, il est rare qu'on arrive à dénouer l'impasse.

L'employeur se sert aussi de ces lois pour occulter des enjeux importants à la table, comme les droits de rappel, le réaménagement des effectifs, les niveaux de dotation et la classification.

Une fois les travaux de la CIP terminés, ou les négociations se poursuivent ou le syndicat intensifie ses moyens de pression afin d'arriver à une entente.

Qu'en est-il des griefs?

Durant les années Harper, plusieurs tribunaux fédéraux ont été fusionnés sans ressources additionnelles, ce qui a ralenti considérablement les travaux. Le gouvernement actuel n'a rien fait pour remédier à la situation, laissant les fonctionnaires en plan.

Pire encore, la loi prévoit au plus 12 arbitres pour traiter tous les griefs déposés par des centaines de milliers de fonctionnaires fédéraux. Il faut que ça change. L'AFPC compte obtenir une refonte complète du processus de règlement des griefs. Dans d'autres secteurs, le syndicat et l'employeur peuvent s'entendre sur le choix de l'arbitre ou demander à la commission du travail de

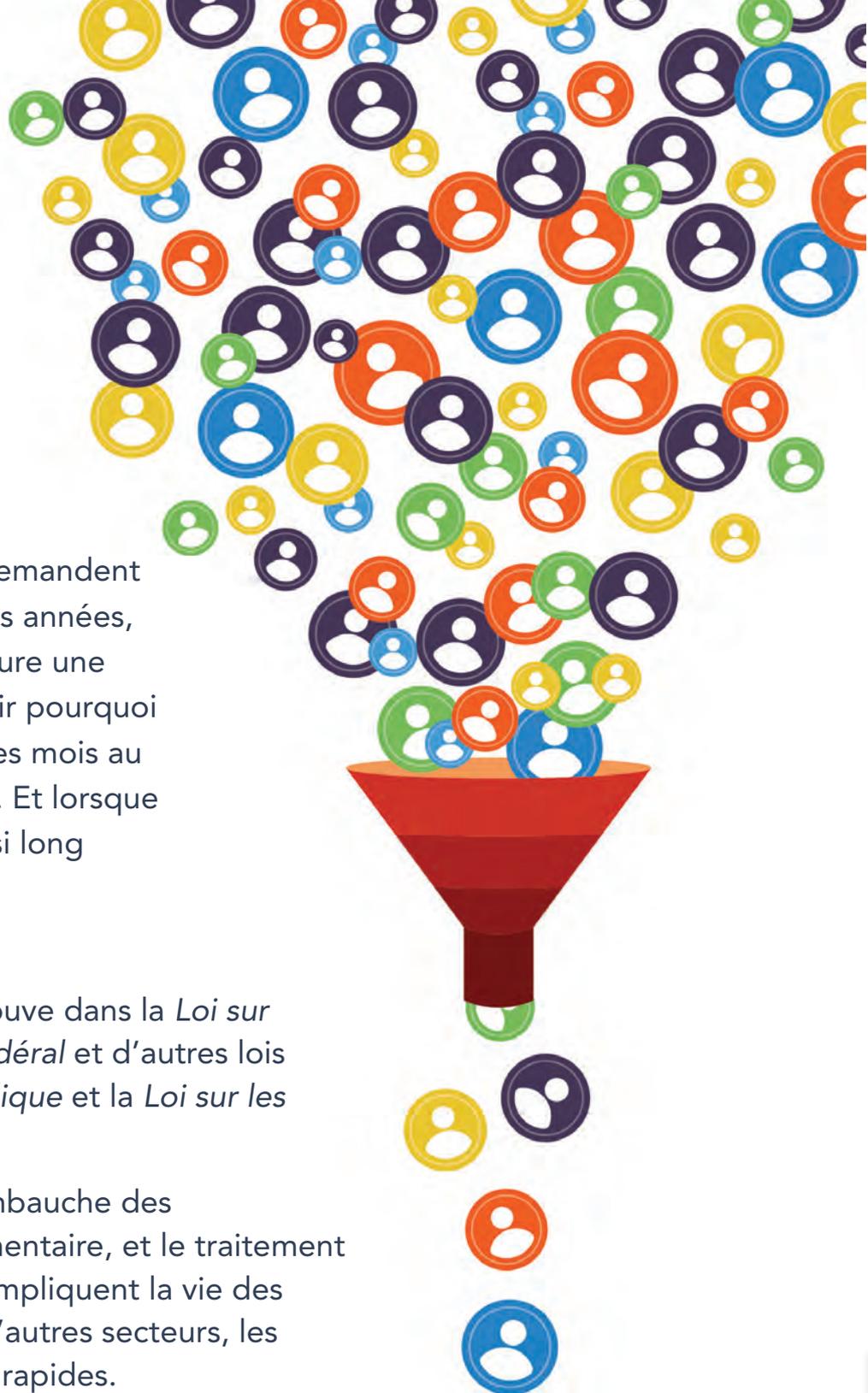
nommer une personne indépendante, ce qui multiplie les options et accélère le processus.

Les fonctionnaires qui souhaitent porter plainte en matière de droits de la personne peuvent se tourner vers la Commission canadienne des droits de la personne, mais seulement une fois que leur grief a été traité, ce qui peut parfois prendre plus de cinq ans. Cette situation est inacceptable et nuit de façon disproportionnée aux travailleuses et autres travailleurs déjà marginalisés et opprimés.

Qu'est-ce qui nous attend?

Une refonte des lois fédérales en matière d'emploi ne sera pas chose facile. Nous comptons sur vous pour nous aider à influencer les décideurs et à faire pression sur le gouvernement afin qu'il adopte un processus plus juste.

Collaboratrices : Louise Laporte et Michele Girash



ENSEMBLE VERS LA VICTOIRE



Grève au Bureau du vérificateur général

Des milliers de membres de l'AFPC se rassemblant dans les rues pour manifester contre le système de paye Phénix ou les coupes dans les services publics ne passent pas inaperçus. Il est essentiel que les membres s'impliquent et se mobilisent pour obtenir la meilleure entente possible à la table de négociation, une entente qui bénéficiera à l'ensemble de nos membres. Les plus grandes victoires surviennent lorsque les équipes de négociation défendent les besoins des membres qui, à leur tour, les soutiennent et unissent leurs efforts pour se mobiliser.

Mais les grands rassemblements ne sont qu'une façon de se mobiliser. Vous pouvez participer à la vie syndicale de nombreuses autres façons, que vous décidiez de faire le saut en joignant un comité régional ou de poser un geste aussi simple que de partager une publication sur les médias sociaux.

Voici certaines façons d'appuyer concrètement votre syndicat. Choisissez celle qui vous convient et passez à l'action dès aujourd'hui.

Vous ne savez pas par où commencer?

Informez-vous.

Vous impliquer n'a pas besoin d'être intimidant. Commencez modestement. Lisez votre convention collective et contactez votre déléguée ou délégué syndical ou la direction de votre section locale. Commencez à parler avec vos collègues des enjeux de la négociation qui vous importent le plus et restez au courant des derniers développements. Inscrivez-vous à l'infolettre de l'AFPC et suivez-nous sur les médias sociaux. Puis, le moment venu, participez à une activité en ligne pour en apprendre plus sur les négociations et montrer votre soutien.

Vous êtes plus à l'aise?

Participez.

Assistez à une activité, à une réunion ou à un rassemblement syndical. Portez des macarons, des épinglettes ou des articles promotionnels pour afficher votre soutien à votre équipe de négociation et envoyer un message fort à votre employeur. Vous pouvez également faire connaître d'importants enjeux de la négociation en distribuant des tracts aux membres. Alimenter la conversation sur les médias sociaux en publiant ou en partageant des informations sur la négociation.

Vous voulez en faire plus?

Impliquez-vous.

Demandez à votre section locale s'il est possible d'assister à une conférence sur la négociation afin d'avoir votre mot à dire sur les priorités. Si vous êtes membre d'un groupe d'équité, pourquoi ne pas participer à une conférence ou au comité régional de ce groupe? Si nous voulons bâtir un syndicat plus fort, il est essentiel de faire valoir les expériences et les besoins des membres de tous les horizons. Vous souhaitez être dans le feu de l'action? Devenez membre de votre équipe de négociation ou de la direction de votre section locale. Vous pouvez également aider à mobiliser d'autres membres en vous joignant à l'équipe nationale de mobilisation et en participant à la campagne d'appels et d'envoi de textos. Enfin, accentuez la pression en faisant du lobbying auprès de vos élus et élus.

Notre syndicat repose sur sa base : notre pouvoir à la table de négociation provient de la force de nos membres. En faisant front commun pour obtenir des salaires équitables, la sécurité d'emploi, de meilleures conditions de travail et des milieux inclusifs, il n'y a aucune limite à ce que nous pouvons accomplir.

Si vous avez une idée pour mobiliser votre milieu de travail ou votre communauté, écrivez à l'équipe nationale de mobilisation de l'AFPC, à mobilization-mobilisation@psac-afpc.com.

Collaborateur : Jeffrey Vallis

Assurez-vous que vos coordonnées sont à jour à syndicatafpc.ca/user pour recevoir les dernières nouvelles des négociations et inscrivez-vous à notre liste d'envoi pour recevoir notre infolettre hebdomadaire.

Créer des milieux de travail diversifiés et inclusifs

Les travailleuses et travailleurs des groupes d'équité sont constamment laissés pour compte, comme en témoigne l'expérience de nombreux membres, dont ceux qui ont participé aux recours collectifs des Noirs et des Autochtones. La négociation collective est l'un de nos meilleurs outils pour créer des environnements de travail équitables. C'est pourquoi nos revendications doivent être explicitement axées sur l'équité, surtout dans le contexte de la discrimination systémique fondée sur la race, le sexe, le handicap, l'orientation sexuelle et d'autres identités.

Voici nos objectifs à cet égard dans la présente ronde de négociations :

- Adopter un langage neutre et inclusif.
- Renforcer les protections contre la violence, le harcèlement et la discrimination dans nos milieux de travail.
- Exiger une formation obligatoire sur l'antiracisme, l'anti-oppression et l'histoire autochtone pour tous les fonctionnaires.
- Obtenir des primes de bilinguisme pour les langues autochtones.
- Ajouter un congé payé pour les pratiques autochtones.

- Participer à la table du Centre pour la diversité et l'inclusion afin d'améliorer la représentation des groupes d'équité dans la fonction publique fédérale.

Dans le cadre de son plan d'action contre le racisme, l'AFPC demande à ses membres de lui faire part de leurs expériences et des moyens dont elle peut mieux représenter la diversité de son effectif. Notre Groupe de travail sur l'équité entre les genres examine, selon une approche intersectionnelle, les obstacles à la participation des femmes à la vie syndicale, y compris à la négociation, et les moyens d'améliorer l'équité entre les genres au sein du syndicat.

Collaboratrice : Laila Malik

DES VICTOIRES POUR TOUT LE MONDE!

L'AFPC a toujours relevé la barre au profit de ses membres. Grâce aux victoires qu'elle a arrachées de haute lutte, des milliers de personnes partout au pays travaillent maintenant dans des milieux plus équitables, sécuritaires et inclusifs.

1976

FIN DU « CLASSEMENT MOQUETTE »

L'AFPC fait abolir le classement moquette, pratique qui liait le salaire des secrétaires (principalement des femmes) à celui de leur patron.

1987

DÉCISION HISTORIQUE SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Au terme de la lutte livrée par notre membre Bonnie Robichaud, la Cour suprême statue qu'il revient à l'employeur d'assurer un milieu de travail exempt de harcèlement.



1991

DROIT À L'ENGAGEMENT POLITIQUE

L'AFPC et quatre de ses membres mènent un combat juridique de sept ans qui se termine à la Cour suprême par un arrêt donnant aux fonctionnaires fédéraux le droit de s'engager politiquement, avec modification à la clé de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*.

1994

BATAILLE GAGNÉE CONTRE LA DISCRIMINATION ET LE HARCÈLEMENT

Mary Pitawanakwat, une Ojibwé membre de l'AFPC, reçoit 200 000 \$ et est réintégrée dans ses fonctions au Secrétariat d'État, à Regina, après avoir porté sa plainte en matière de discrimination raciale et de harcèlement sexuel devant la Cour fédérale.

Photo tirée de l'édition de novembre 1995 de la revue Canadian Dimension



DÉCLENCHEMENT DE LA PLUS IMPORTANTE GRÈVE GÉNÉRALE AU PAYS

Les membres de l'AFPC déclenchent la plus importante grève nationale jamais menée au pays par un seul syndicat, renforçant ainsi leur sécurité d'emploi.



Manif de solidarité, grève nationale, Ottawa

1998

TRAITEMENT ÉQUITABLE DES COUPLES LGBTQ2+

L'AFPC est le premier syndicat à négocier des avantages sociaux pour les couples de même sexe, 10 ans avant qu'ils puissent se marier légalement au Canada.



Militante de l'AFPC Anne Whitehurst

1999

VICTOIRE EN MATIÈRE D'ÉQUITÉ SALARIALE

L'AFPC entre dans l'histoire en obtenant l'équité salariale pour plus de 230 000 fonctionnaires, principalement des femmes, qui ont droit à des ajustements salariaux rétroactifs totalisant plus de 3,6 milliards de dollars.



Manif à l'appui de l'équité salariale sur la Colline du Parlement

2022

VICTOIRE EN PÉRIODE DE PANDÉMIE

L'AFPC remporte une importante victoire pour les fonctionnaires fédéraux les plus touchés par la pandémie : une commission d'arbitrage conclut que le Conseil du Trésor ne peut les obliger à épuiser leurs autres congés avant d'utiliser le congé 699.

2020

DÉDOMMAGEMENT PHÉNIX

Après avoir rejeté l'offre insignifiante de cinq jours de congé du gouvernement, l'AFPC négocie un dédommagement de 2 500 \$ et le remboursement des dépenses personnelles et des pertes graves pour plus de 165 000 fonctionnaires fédéraux victimes du fiasco Phénix.

2017

RÉOUVERTURE DES BUREAUX D'ANCIENS COMBATTANTS

L'AFPC, opposée à la fermeture de neuf bureaux d'Anciens Combattants par les conservateurs, réussit à convaincre le gouvernement libéral de les rouvrir.

2001

NOUVELLE NORME POUR LE CONGÉ PARENTAL

L'AFPC est l'un des premiers syndicats canadiens à négocier un congé combiné maternité-parental d'un an dans une convention collective du secteur public.



Alliance de la Fonction publique du Canada
Public Service Alliance of Canada